

### Les chiffres utilisés dans les fiches pays proviennent de cinq sources.

**1-** Les données sur la population étudiante sont les données les plus récentes publiées par l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU).

*N.B. Le pourcentage d'étudiants en mobilité par pays présenté n'est pas exactement la proportion d'étudiants qui choisissent de poursuivre leur cursus à l'étranger, car il n'est pas possible de calculer un tel chiffre avec les données de l'UNESCO. Toutefois, on peut ici comparer le nombre de ces étudiants avec la taille du système d'enseignement supérieur du pays considéré.*

*N.B. la mention Non Disponible (ND) s'applique à toutes les données non renseignées par l'ISU.*

**2-** L'estimation de la population des 15-24 ans à l'horizon 2015-2030 est extraite de la base de données de la division de la population des **Nations Unies** en supposant le ratio de fertilité constant.

**3-** Les données sur les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français et dans les universités françaises proviennent du **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Direction générale pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion professionnelle, Direction générale pour la Recherche et l'innovation et la Sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques). Sont comptées les inscriptions principales des étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et DOM (hors COM). Le nombre d'étudiants inscrits dans

l'enseignement supérieur français excluent les inscriptions dans les formations paramédicales et sociales et les établissements dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les effectifs d'étudiants inscrits dans les universités recensent l'ensemble des inscriptions des étudiants étrangers dans une formation d'une durée d'au moins un an dans une université publique donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université. Depuis 2008, ces données incluent les étudiants étrangers en IUFM intégrés à des universités.

*N.B. Dans le RERS (Repères et Références Statistiques) 2012, l'université de Lorraine était comptabilisée avec les « grands établissements » conformément à son nouveau statut. Cependant, son offre de formation étant restée proche de celle d'une université, il a été décidé de la compter à nouveau dans les universités. Les données de l'année dernière ont donc été recalculées pour permettre les comparaisons.*

**4-** Le nombre de visas pour études délivrés par la France a été communiqué par le **Ministère de l'Intérieur**. Ces chiffres décrivent les flux des étudiants internationaux vers la France par année civile.

**5-** Les données sur la répartition des étudiants internationaux dans les Grandes Écoles proviennent de l'enquête sur la mobilité 2011 la plus récente, réalisée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE).

Le recueil, l'exploitation et la mise en forme des données statistiques contenues dans les FICHES PAYS de Campus France ont été réalisés par Didier Rayon, Responsable des Études et Laura Foka, chargée des analyses, des études et des statistiques.

#### Directeur de la publication

Antoine Grassin, Directeur général de Campus France

#### Comité de rédaction

Antoine Grassin, Directeur général de Campus France  
Anne Benoit, Directrice Étude et Communication  
Laura Foka, Chargée des analyses, des études et des statistiques

Juliette Linares, Coordinnatrice des Espaces

#### Édition

Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

**Réalisation :** Studio Boss - Paris

**Impression, diffusion :** Desbouis Grésil Imprimeur - Paris

#### Agence Campus France

28 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris  
www.campusfrance.org

Les Fiches Pays Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Novembre 2013

